

PIAS SIS Année : 2023

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

CHUTE DE HAUTEUR D'UN AGENT DEPUIS UN BALCON LORS D'UN EXERCICE

Mots clefs : Chute de hauteur - formation - tour de manœuvre – échelle à crochets

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : XX/11/2022

Heure : Le matin

Contexte :

Accident survenu : en manœuvre

Météo : nuageux, sec

Circonstances :

Manœuvre de la garde

Résumé des faits :

Le mercredi XX novembre, le chef de garde décide d'organiser une manœuvre avec l'équipe du FPT durant la matinée. L'objectif donné au chef BAT et à son équipier est d'effectuer un sauvetage au 1er étage de la tour de manœuvre au moyen du lot de sauvetage et d'une échelle à crochet.

Le chef BAT et son équipier sont tous les deux équipés de leur tenue de feu, de l'ARI, de leur masque, de leurs bottes coquées ainsi que de leurs gants de déblais (anciens modèles).

Avant d'entamer son ascension sur l'échelle à crochet, le chef BAT décide de prendre le lot de sauvetage et choisit de le positionner devant, au niveau de sa poitrine. Cette décision est motivée par sa volonté de tester cette nouvelle configuration en manœuvre afin de constater s'il y a un gain de temps et une meilleure position ergonomique en haut de l'échelle lors du passage de balcon.

Lors de l'ascension du chef BAT, l'équipier maintient l'échelle mais ne le voit plus progresser lorsqu'il arrive en fin d'échelle.

Lorsque le chef BAT arrive tout en haut de l'échelle à crochet et qu'il veut procéder à la bascule, il est gêné par le lot de sauvetage placé devant lui. Il est donc obligé de rechercher un appui sur un autre échelon de l'échelle et décide alors de s'élever de quelques échelons en plus pour passer. Cependant, il ne peut pas engager entièrement ses pieds dans les échelons car : 1) la dalle de béton du 1er étage de la tour vient bloquer le passage des pieds, 2) la largeur entre deux barreaux verticaux du garde-corps est insuffisante pour engager la botte (voir première illustration).

Cette situation gêne le chef BAT dans la poursuite de sa mission. En conséquence, il décide de réaliser une translation sur la rambarde du 1er étage afin de permettre à son équipier de monter pour qu'il récupère le LSPCC (voire deuxième illustration).

Cependant, une fois la translation effectuée, le chef BAT éprouve des difficultés à assurer sa prise sur la rambarde ; ses mains glissent. Il se rattrape une première fois et entreprend de se rapprocher au plus près du balcon pour gagner en stabilité. C'est alors que ses mains glissent à nouveau et, emporté par le poids de son matériel, il chute en arrière. L'équipier a eu le temps de monter mais n'a pas eu le temps de basculer sur le balcon avant la chute. L'équipier était à côté du chef juste avant la chute

Dans sa chute, l'épaule gauche du chef BAT vient heurter l'angle du toit de la chaufferie présente juste en dessous (à gauche sur la deuxième illustration) puis retombe sur le côté droit.

Les agents du CS présents viennent aussitôt porter secours à leur collègue.

Illustrations



1^{ère} illustration



2^{ème} illustration

Conséquences

Bilan humain

Interne au service : L'agent qui a chuté souffre d'une fracture à l'omoplate gauche, de deux côtes côté droit cassées, de fractures de trois lombaires au niveau des apophyses. Il lui est prescrit un arrêt de travail d'un mois, prolongé d'un mois.

Bilan matériel

Interne au service : ARI détérioré

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s) : non-respect de la procédure opérationnelle qui a conduit à mettre en difficulté le chef BAT qui n'a pas pu éviter la chute.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Décision de porter le lot de sauvetage sur la poitrine lors de l'ascension	Prise en charge immédiate du SP blessé par les agents du CS
Organisationnels	Première fois que cette manœuvre est réalisée dans ces conditions Dispositif non validé par le responsable de la manœuvre	
Techniques	Poids de l'ARI + du LSPCC Les bottes coquées	
Environnementaux	La dalle de béton du 1er étage de la tour vient bloquer le passage des pieds. La largeur entre deux barreaux verticaux du garde-corps est insuffisante pour engager la botte. Présence de la chaufferie juste en dessous de l'agent	En chutant, l'épaule de l'agent est venue taper contre la chaufferie. Ce qui a fait dévier l'agent : il est retombé sur le côté et non à plat dos, équipé de l'ARI.

Réaction(s) immédiate(s)

Prise en charge du SP blessé par les agents du CS puis transport au CH.

Mesures de prévention

- Prohiber l'emport du LSPCC lors de cette manœuvre quand on porte déjà l'ARI (utilisation d'une commande pour monter le complément de matériel) ;
- Faire vérifier et valider les conditions de réalisation de la manœuvre par le SOG avant l'engagement des équipes et désigner un référent sécurité de niveau CATE ou SOG chargé de veiller au respect des mesures de sécurité lors de sa réalisation ;
- Revoir les formations des formateurs GSSI (geste sécurité sauvetage incendie) dans les centres pour permettre un maintien des acquis et harmoniser les pratiques ;
- Sensibiliser sur les risques inhérents à la manipulation des échelles à crochet lors des FI et FMFA.